

Plainte pour incitation au génocide

Category: International

écrit par jmfouquer | 7 février 2025

Plutôt que d'accuser les responsables israéliens d'avoir commis un génocide à Gaza, le professeur de droit Omer Shatz a adopté une approche différente. Il essaie d'établir un modèle d'incitation au génocide et de faire pression pour que la Cour pénale internationale agisse vite. Il croit que son dossier est solide.

Un avocat israélien dépose une plainte historique pour incitation au génocide contre Israël devant la CPI

Par **Etan Nechin**. Publié le 24 janvier 2025 par [Haaretz](#).

Plutôt que d'accuser directement les responsables israéliens de commettre un génocide à Gaza, le professeur de droit Omer Shatz adopte une approche différente : il tente d'établir un modèle d'incitation au génocide. Il explique pourquoi il fait pression sur la Cour pénale internationale pour qu'elle agisse.

Il y a quinze ans, l'avocat Omer Shatz a déposé avec d'autres une requête auprès de la Haute Cour de justice d'Israël contre Yoav Gallant – alors général dans les Forces de défense d'Israël – pour crimes de guerre présumés à Gaza. Ces collègues et lui ont averti les juges : « Nous savons que vous allez rejeter ce dossier, mais si vous n'intervenez pas, un jour, dans dix ans ou plus, cela atteindra La Haye ».

Leur prédiction s'est réalisée : en novembre dernier, [la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt](#) contre le Premier ministre Benjamin Netanyahu

et l'ancien ministre de la Défense Gallant pour crimes de guerre présumés pendant la guerre Israël-Gaza.²

Mais Shatz ne s'est pas arrêté là. En décembre, il a déposé [un rapport de 170 pages](#) au bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI). Soumis au nom d'une victime franco-palestinienne dont l'identité n'est pas divulguée pour des raisons de sécurité, ce rapport fait valoir que huit hauts responsables et personnalités israéliens de premier plan sont responsables d'incitation au génocide.

Le rapport mentionne Netanyahu, Gallant, le Président Isaac Herzog, l'actuel ministre de la Défense Israel Katz, le général de l'armée à la retraite [Giora Eiland](#), le ministre des Finances Bezalel Smotrich, le ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben-Gvir et [le journaliste Zvi Yehezkeeli](#).

Aujourd'hui professeur à Sciences Po (i.e. l'Institut d'Études politiques de Paris), Shatz a travaillé avec ses étudiants pour développer une approche innovante à leur dépôt de plainte. Au lieu d'accuser les hauts responsables de commettre un génocide, ils se sont concentrés sur ce qu'il affirme être le crime distinct d'incitation au génocide. Pendant plus d'un an, ils ont documenté quotidiennement les déclarations des dirigeants israéliens, visant à établir un schéma de déshumanisation des Palestiniens de Gaza et d'incitation contre eux.

[...]

Pour lire la suite de l'article : « [Un avocat israélien dépose une plainte historique pour incitation au génocide contre Israël devant la CPI](#) »